

ANNEXE 1

DÉFINITIONS

DÉFINITIONS – COMPOSANTES DES INDICATEURS

1 Charges d'exploitation nettes (CEN)

2 Les charges d'exploitation nettes représentent les coûts directement associés à
3 la gestion courante des activités du Distributeur, tel que présentés à l'état des
4 résultats de la division.

5 Les charges d'exploitation nettes diffèrent donc des "Charges d'exploitation"
6 présentées ailleurs dans la preuve puisqu'elles ne prennent pas en compte les
7 frais corporatifs, et ne sont pas diminuées des revenus découlant de la
8 facturation interne (*Considérer ces éléments, pour des fins de calcul et de suivi*
9 *d'un indicateur d'efficacité ne serait pas approprié, puisque les frais corporatifs*
10 *ne sont pas imputés sur une base de consommation directe par activité). De*
11 *plus, les charges d'exploitation nettes excluent le crédit / charge de retraite.*

12 Les CEN incluent les éléments suivants :

- 13 • Charges brutes directes (main d'œuvre + autres charges directes - revenus
14 de récupération de coûts) ;
- 15 • Charges de services partagés ;
- 16 • Déduction faite des coûts capitalisés.

17

18 Coût total des processus Distribution et Services à la clientèle

19 Le coût total des processus représente toutes les dépenses nécessaires à la
20 réalisation des activités propres au Distributeur. Il exclut les dépenses sur
21 lesquelles le Distributeur n'exerce pas de contrôle direct, tels les coûts
22 d'approvisionnement en électricité et du service de transport.

1 Le coût total des processus inclut les éléments suivants :

- 2 • Charges d'exploitation nettes (telles que décrites ci haut) ;
- 3 • Crédit / charge de retraite ;
- 4 • Achats de combustible ;
- 5 • Amortissement, taxes, frais corporatifs ;
- 6 • Coût du capital (selon le taux de rendement accordé sur la base de
- 7 tarification moyenne 13 mois).

8 Déduction faite des éléments suivants :

- 9 • Facturation externe émise ;
- 10 • Facturation interne émise ;
- 11 • Crédit d'intérêts relié au remboursement gouvernemental.

12

13 ***Immobilisations en exploitation nettes (IEN)***

14 Pour les fins des indicateurs d'efficience, les immobilisations en exploitation
15 nettes incluent :

- 16 • La valeur comptable nette des immobilisations en exploitation
- 17 au 31 décembre ;
- 18 • La valeur comptable nette des actifs incorporels au 31 décembre

19 mais excluent les immobilisations des réseaux autonomes.

20 Les actifs incorporels sont inclus dans le calcul des immobilisations en
21 exploitation, compte tenu de leur contribution aux processus d'affaires de la
22 division et de l'importance de ces projets pour les années à venir (ex: Projet SIC

1 et Dcartes). Avant 2002, ces actifs étaient d'ailleurs regroupés sous la rubrique
2 «Immobilisations en exploitation».

3 ***Effectif moyen***

4 L'effectif moyen est calculé sur la base de la moyenne des douze relevés
5 périodiques de fin de mois. HQD-8, Document 5 de la présente cause tarifaire
6 traite du concept d'Équivalent Temps Complet (ETC), tel que souhaité par la
7 Régie dans sa décision D-2004-47.

8 Pour le calcul des indicateurs d'efficience, les employés des réseaux autonomes
9 ont été exclus (représentent 6 % de l'effectif moyen du processus Distribution et
10 3 % de l'effectif moyen du Distributeur).

11 ***Abonnements***

12 Pour les fins d'efficience, les abonnements comprennent ceux relatifs à la
13 clientèle québécoise au 31 décembre de chaque exercice financier, tel que
14 publié au Rapport annuel de l'entreprise. Ils excluent les abonnements relatifs
15 aux réseaux voisins liés aux activités de l'unité d'affaires Marché de gros (non
16 sous la responsabilité du Distributeur), mais incluent les abonnements des
17 réseaux autonomes (ne représentent que 0,4 % des abonnements totaux).

18 Le dénombrement comprend les abonnements actifs et vacants, et reflète l'effet
19 multiplicateur des tarifs DM (logements multiples).

20 ***Ventes en GWh normalisées (effet température)***

21 Elles représentent les ventes totales publiées relatives à la clientèle du
22 Distributeur, redressées afin d'exclure l'impact des écarts de température par
23 rapport aux conditions climatiques moyennes.

1 ***Ventes en GWh normalisées transitant par le réseau de distribution***

2 Elles représentent les ventes totales normalisées transitant par le réseau de
3 distribution. Elles excluent donc toutes les ventes du Distributeur qui ne transitent
4 que par le réseau de TransÉnergie, tel que les ventes aux alumineries.

5 ***Kilomètres de lignes (moyenne tension)***

6 Le nombre de kilomètres de lignes représente la longueur totale du réseau
7 moyenne tension appartenant au Distributeur, tel que publié au Rapport annuel
8 de l'entreprise.

9 Les kilomètres des réseaux autonomes (environ 750 km) n'ont pas été exclus
10 puisqu'ils ne représentent que 0,7 % des kilomètres totaux.